



Mémo



Questions-réponses Webinaires PCH Parentalité 2026

L'AIDE HUMAINE DE LA PCH PARENTALITÉ PEUT-ELLE FINANCER LE PÉRISCOLAIRE OU UN CENTRE DE LOISIRS ?

Oui. Contrairement à la PCH classique, l'utilisation des fonds de la PCH parentalité est libre et n'est pas contrôlée. Les parents peuvent l'utiliser pour toute dépense liée à l'enfant.

LA PCH EST-ELLE CUMULABLE AVEC LES AIDES DE LA CAF ?

Oui, la PCH est une prestation totalement indépendante et cumule avec les aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

COMMENT OBTENIR UNE PCH CLASSIQUE POUR UNE PERSONNE AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE LÉGÈRE, AFIN D'OUVRIRE EN SUITE LE DROIT À LA PCH PARENTALITÉ ?

Il est conseillé de viser la PCH "soutien à l'autonomie". Pour cela, il faut argumenter solidement le besoin de compensation dans le "projet de vie" (Partie B du dossier), joindre tous les bilans pertinents (médicaux, psychologiques) et, si possible, prendre contact avec le service instructeur de la MDPH pour souligner les difficultés spécifiques de la personne à exprimer ses besoins.

LE SERVICE SAPPH CAP-PARENTS INTERVIENT-IL DIRECTEMENT AUPRÈS DES FAMILLES OU EST-CE UNIQUEMENT UN APPUI POUR LES PROFESSIONNELS ?

Le service a les deux missions. Il intervient directement auprès des familles pour des accompagnements spécifiques et ponctuels (Par ex. : aide à la recherche de logement, coordination des partenaires), en complémentarité des services existants. Il ne se substitue pas à une aide quotidienne mais peut agir comme un "chef d'orchestre" dans des situations complexes.



Mémo



Questions-réponses Webinaires PCH Parentalité 2026

COMMENT PEUVENT-ÊTRE UTILISÉS LES FONDS DE LA PCH PARENTALITÉ ? LES PARENTS DOIVENT-ILS ENVOYER DES JUSTIFICATIFS À LA MDPH ?

A la différence de l'autre PCH classique, la PCH parentalité n'est pas fléchée. Les parents en font ce qu'ils veulent.

QUELLE RECONNAISSANCE PEUT AVOIR UN ENFANT AIDANT ?

Aucune, si ce n'est d'être éligible à des dispositifs de répit/soutien aux aidants et notamment aux enfants aidants avec la possibilité d'obtenir des financements pour inscription en colonie de vacances par exemple. L'information est disponible et les démarches sont possibles au SAPPH Cap'Parents Alsace.

QUE FAIRE CONCERNANT LES PARENTS AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE LÉGÈRE QUI N'ONT PAS DE PCH CLASSIQUE MAIS QUI SONT EN DIFFICULTÉ SUITE À UNE NAISSANCE ?

Pour les situations sans PCH classique existante, il faut monter un dossier de PCH classique axé sur le "soutien à l'autonomie", en s'appuyant sur des bilans médicaux et psychologiques pour argumenter le besoin de compensation.

LES PARENTS PERÇOIVENT-ILS LA PCH TOUS LES MOIS ?

La PCH « aide technique » est versée à la naissance, aux 3 ans et aux 6 ans de l'enfant ; La PCH Parentalité « aide humaine » est versée chaque mois.